

Jean-Baptiste André Godin à Antoine Pardoux, 27 décembre 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 2 p. (323r, 324v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Antoine Pardoux, 27 décembre 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51665>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 décembre 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famelistère

Destinataire [Pardoux, Antoine](#)

Lieu de destination 5, rue Saint-Éloi, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Pardoux du 26 décembre lui demandant 500 exemplaires du bulletin de l'arbitrage. Il lui explique qu'il prévoit de consacrer un numéro entier du journal *Le Devoir* au bulletin, soit 16 pages au lieu de 4, et qu'en conséquence, le prix de l'abonnement annuel au bulletin de l'arbitrage passerait de 0,75 F à 2,50 F. Il consentirait toutefois à céder les numéros du bulletin à 0,05 F le numéro par envoi de 66 à 90 exemplaires. Il précise que le bulletin serait tiré à part sous le titre *L'arbitrage international et le désarmement européen*. Godin demande à Pardoux son avis sur la question.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Pacifisme](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise, 27 décembre 1894

Cher Monsieur Pichon,

Votre lettre du 15^e demandant (ce bulletin de l'arbitrage, me fait vous informer que le mouvement concernant l'arbitrage est tel qu'il me paraît à modifier les dispositions arrêtées dans le Droit du 10 7^e concernant la publication d'un bulletin d'un quart de feuille, comme le Droit le proposait.

Je crois aujourd'hui

nécessaire de consacrer à cette question un numéro du Droit tout entier. En conséquence, ce bulletin ira de 46 pages au lieu de 4; je suis donc obligé d'élèver le prix des abonnements à 1 fr. 50 par an, l'année, au lieu de 1 fr. 25.

Mais, dans un but de propagande, je déciderai en même temps à raison de :

7	exemplaires par an	de 1 à 40
6	—	de 41 à 60
5	—	de 61 à 90

répondre à vos vœux.

Ces prix sont calculés en raison des frais de port. Les colis postaux ne peuvent

excéder 90 numéros.

Ce bulletin serait
donné aux abonnés du
Droit comme numéro
ordinaire ; mais il serait
mis à part comme
bulletin spécial, sous
ce titre :

L'arbitrage international
ou désarmement européen.

Je serais heureux d'avoir
votre sentiment sur ces
indications. Veuillez
me répondre au plus vite
en indiquant sur le numéro
de la semaine prochaine.

Comme d'habitude

Votre

De Wigny